

fondation sombaille jeunesse
jeanne-antide

Rapport d'activité 2019

TABLE DES MATIERES

Rapport de la Directrice générale

Conseil de fondation – composition au 31 décembre 2019

Organe de révision, vérificateur des comptes

Collège de direction au 31 décembre 2019

Commission du personnel au 31 décembre 2019

Organigramme général au 31 décembre 2019

Ressources humaines, état au 31 décembre 2019

- Effectif au 31 décembre 2019
- Effectif par fonction principale
- Age moyen du personnel

Rapports pédagogiques concernant :

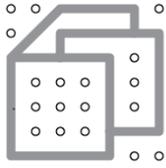
- La Petite enfance
- L'Accueil Parent(s)-Enfant(s)
- Les Point Rencontre
- La Maison d'Enfants
- La Maison d'Apprentis
- L'Accueil d'Urgences
- Le concept de Prise en charge extérieure PCE-B
- La Maison des Jeunes
- Le Secteur de formation

Politique de développement durable au sein de la Fondation

Rapport financier 2019 :

- Contexte
- Journées de présence 2019
- Bilan au 31 décembre 2019
- Comptes de pertes et profits 2019
- Dons

Rapport de l'organe de révision



fondation sombaille jeunesse
jeanne-antide

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GENERALE

2019 marque le début d'une nouvelle ère au sein de la direction de la Fondation !

Suite au départ à la retraite de M. Claude Butscher, la soussignée a pris ses fonctions, soutenue de façon précieuse et importante par M. Raymond Perret, devenu directeur administratif et financier et entourée de ses collègues directeurs pédagogiques MM. Yvan Heger et Emilien Schaller mais également de M. Zion Golan, directeur général ad intérim du Foyer Jeanne-Antide devenu directeur pédagogique du Secteur Petite Enfance.

En février, Mme Peggy Pagni a pris ses fonctions dans le poste nouvellement créé de directrice pédagogique du secteur de formation. Le Conseil de fondation a en effet su nous suivre dans la proposition de financer l'engagement d'une personne dédiée à l'accompagnement et au développement de ce secteur de la Fondation extrêmement dynamique et porteur.

De la nouveauté donc et des défis de taille pour la Fondation avec le développement du nouveau dispositif de protection de l'enfant et de la jeunesse (DSPEJ) par le Canton. La fusion entre le Foyer Jeanne-Antide et la Fondation Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes se concrétise dans les têtes mais également dans les faits avec, pour première étape du plan de transition de la nouvelle entité juridique, le déménagement du Secteur Petite Enfance dans d'autres bâtiments de la Fondation où vivent déjà d'autres jeunes et où de nouveaux collègues ont déjà leurs marques. De part et d'autre, je constate que nous avons pu compter et nous appuyer sur des équipes soutenantes même si parfois critiques et qui ont pris sur elles pour faciliter dans toute la mesure de leurs possibles la tâche de la direction.

Ma reconnaissance s'adresse également aux personnes qui ont occupé précédemment des fonctions de direction au sein de la Fondation Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes et qui ont, par leur travail et leur attention, su créer puis entretenir au sein des équipes un climat de « confiance a priori » envers les personnes amenées à prendre et porter des décisions de gouvernance. M. Zion Golan a de son côté également largement contribué à emmener « ses troupes » avec lui, par une démarche de repositionnement personnel et professionnel qui mérite d'être soulignée. Cela a été effectuée dans l'intérêt prépondérant des jeunes enfants accueillis par le Foyer Jeanne-Antide et par respect pour l'engagement des collègues œuvrant sur le terrain de leur accompagnement.

Plus d'une fois, le vertige nous a gagnés et il a fallu certaines mises au point et manœuvres de recentrage. Néanmoins, le travail réalisé, colossal, a été mené au motif de l'intérêt collectif prépondérant, sans ménager ni énergie, ni temps.

En parallèle de ce remaniement interne conséquent dont le déménagement du secteur Petite Enfance a été un événement saillant, les membres du collège de direction se sont mobilisés pour participer aux divers groupes de travail créés dans le cadre du DSPEJ.

Je dis volontiers que pour prendre (bien) soin de l'autre, il s'agit (aussi) de prendre soin de soi... Une véritable gageure lorsque ni les journées ni les semaines ne semblent suffire à réaliser les multiples tâches de tous ordres qui s'offrent à chacune et chacun. Nous avons toutefois pris le temps d'un peu de recul : tant au niveau de la direction par le biais de supervisions que pour les équipes par l'organisation de sessions de formation initiale et continue en Pédagogique du Lien Développementale. Ces moments ont été l'occasion de passer du temps ensemble, à se rencontrer et à travailler l'être plutôt que le faire. Nous aspirons à soutenir ainsi la rencontre de deux cultures institutionnelles dont nous découvrons qu'elles ne sont pas aussi éloignées que nous pouvions de part et d'autre le craindre mais qui doivent s'entendre sur un langage partagé et une culture commune à construire.

Novembre et son déménagement étant passés, voilà décembre et... la Saint-Nicolas, occasion pour la nouvelle Fondation d'une première manifestation à destination du public. Le marché du KD'Occasion s'est tenu les 6 et 7 décembre 2019, aux alentours du Secteur de formation et de la Maison d'enfants. Destinée aux enfants dans sa phase d'ouverture avec la venue d'un Saint-Nicolas attentif et attentionné et de son âne aussi patient envers ses visiteurs que facétieux lorsqu'il fut question de retrouver son écurie, l'événement s'est ensuite décliné autour de stands présentant des objets en recherche d'une seconde vie ou de créations s'inscrivant dans la tendance du développement durable. Le Café des jardins s'est pour l'occasion déplacé sous une tente cantine fréquentée avec bonheur par nos visiteurs.

En conclusion de ces quelques lignes, je souhaite exprimer ma profonde gratitude et mon immense reconnaissance à l'égard du Conseil de fondation dont les membres s'engagent intensément à nos côtés, soutenant par leur action la mission première de la Fondation et ses destinataires prioritaires soit les enfants et leurs familles. Les débats sont toujours nourris ; les regards pluriels exprimés lors des séances permettent un échange de qualité qui offre un espace d'expression mais également de prise de recul aux membres de la direction. La considération du Conseil de fondation pour nos collègues du terrain est également une grande motivation pour poursuivre notre mission.

Anne-Sylvie SAUSER

Directrice générale

CONSEIL DE FONDATION – COMPOSITION AU 31 DECEMBRE 2019

Présidente :	Mme K. Babey
Vice-président :	M. A. Simon-Vermot
Membres :	Mme S. Diaz
	Mme M. Erard
	Mme C. Straubhaar
	M. P. Hermann
	M. A. Houlmann
	M. C. Pipoz

ORGANE DE REVISION, VERIFICATEUR DES COMPTES

Fiduciaire Müller, Christe & Associés SA, Neuchâtel

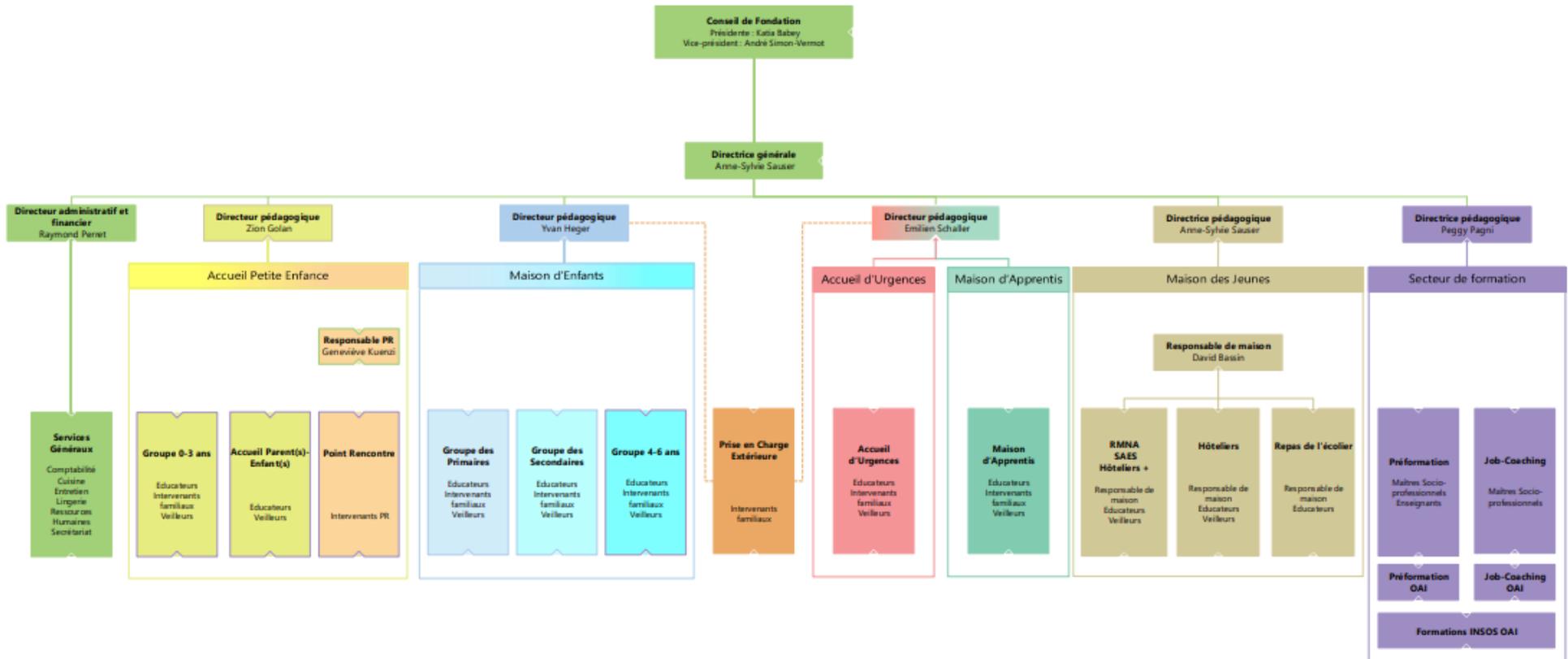
COLLEGE DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2019

Directrice générale :	Mme A.-S. Sauser
Directrice pédagogique :	Mme P. Pagni
Directeurs pédagogiques :	M. Z. Golan
	M. Y. Heger
	M. E. Schaller
Directeur administratif et financier :	M. R. Perret

COMMISSION DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2019

Président :	M. H. Couvreur
-------------	----------------

ORGANIGRAMME GENERAL AU 31 DECEMBRE 2019



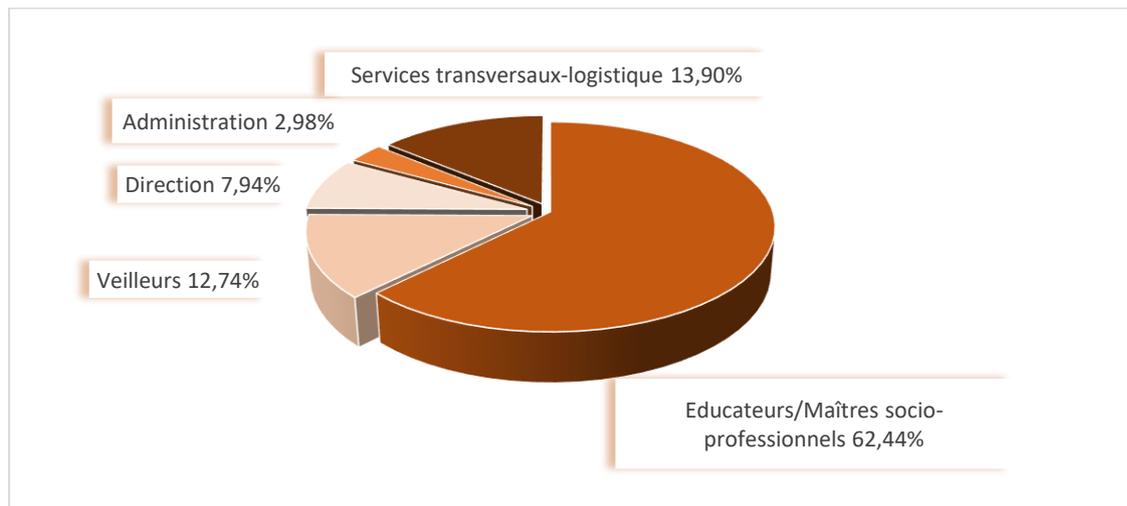
RESSOURCES HUMAINES, ETAT AU 31 DECEMBRE 2019

Effectif au 31 décembre 2019 : Equivalent Plein Temps (EPT) et personnes

	Femmes		Hommes		Ensemble du personnel	
	EPT	Personnes	EPT	Personnes	EPT	Personnes
Fixes en CDI	42,32	61	28,25	39	70,57	100
Fixes en CDD max	3,09	7	1,87	5	4,96	12
Apprentis		2		5		7
Stagiaires		4		2		6
Total	45,41	74	30,12	51	75,53	125

Avec les perspectives de la feuille de route édictée par l'Etat de Neuchâtel et la réduction drastique des prestations que nous serons appelés à fournir au 30 juin 2021, tout nouvel engagement au sein de la Fondation est conclu par un contrat à durée déterminée maximale avec échéance au 31 juillet 2021.

Effectif par fonction principale (% du personnel en EPT)



Environ les trois quarts de l'effectif du personnel y compris les veilleurs occupent une fonction relevant des métiers du social. Le personnel des services transversaux et administratif représente un total de 16,9 %. La Fondation œuvrant sur un modèle de management sans cadre intermédiaires, le collège de direction représente environ 8 % de l'effectif.

Age moyen du personnel

	Femmes	Hommes	Ensemble du personnel
Age moyen	40,1	40,5	40,3
Effectif	74	51	125

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LA PETITE ENFANCE

Suite à la fusion de la Fondation Jeanne-Antide avec la Fondation Sombaille Jeunesse - Maison des Jeunes, l'année 2019 a démarré avec quelques changements organisationnels qui ne touchaient pas fondamentalement la vie quotidienne des enfants et leur prise en charge.

Zion Golan, directeur général ad intérim de la Fondation Jeanne-Antide a été nommé directeur pédagogique du secteur petite enfance de la nouvelle fondation sous la direction générale d'Anne-Sylvie Sauser. Le travail administratif ainsi que la gestion du budget et des ressources humaines ont aussi été transférés à la direction administrative et financière sous la direction de Raymond Perret. Cette nouvelle organisation a permis de gagner en efficacité et de supprimer les postes d'adjoint de direction, d'éducateur principal et d'administratrice.

Le plan de transition de l'Etat a amené la direction de réfléchir à une rationalisation de ce secteur et de l'occupation des divers bâtiments. Le secteur étant composé de deux groupes d'âges verticaux a été transformé en deux groupes d'âges sur un mode horizontal. Le groupe scolaire composé de 8 enfants de 4 à 8 ans déménagerait à la Maison d'enfants à Sombaille 6 et le groupe des petits, composé de 16 enfants déménagerait au rez-de-chaussée de la Maison des Jeunes.

Période de réorganisation :

Dès le début de l'année 2019, le collège de direction s'est penché sur la réorganisation de ce secteur. Le postulat de base était de garder les collègues engagés afin d'avoir des personnes expérimentées durant la période de transition. Un sondage individuel a été mis en place pour questionner chacune et chacun sur le groupe éducatif et le pourcentage de travail désirés. La majeure partie des éducateurs ont choisi de suivre leurs référés dans le groupe désigné et nous avons respecté dans toute la mesure du possible leur choix pertinent.

Dès le début de l'année et jusqu'au jour du déménagement, le 20 novembre, ce secteur est resté dans les anciens locaux à la rue Jardinière 121. Cette période a permis à chacun de « digérer » les changements à venir et surtout de pouvoir faire le deuil des anciens locaux qu'ils occupaient quotidiennement depuis plusieurs années. Chacune et chacun a passé cette période avec des espoirs et des faux-espoirs de pouvoir rester dans les anciens locaux, ce qui est compréhensible et nécessaire dans ce processus de deuil.

Cette période a permis au service technique d'aménager les nouveaux locaux avec beaucoup de soin et de mettre en place l'équipement nécessaire pour accueillir l'équipe éducative et les petits enfants.

Nous avons pris congé de Francisco Arcis, éducateur principal. Après 10 ans au sein de la fondation dont un passage au sein du secteur de formation de la nouvelle fondation, il a décidé d'orienter sa carrière auprès du Service Psycho-éducatif de la Croix-Rouge.

Déménagement et acclimatation :

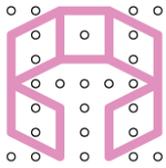
Le jour du déménagement l'équipe entière avec l'aide du service technique et l'ensemble du collège de direction s'est attelée à la tâche avec une grande motivation. Il a fallu une grande organisation et coordination pour déménager tout le matériel indispensable durant la journée mais aussi de tout réaménager afin d'accueillir les enfants en fin de journée.

Les collègues ont pu constater que malgré la perte des beaux locaux et surtout de l'espace extérieur, il y a aussi des avantages d'avoir l'ensemble des enfants sur un seul étage, ce qui ménage l'état de fatigue de chacun.

Les quelques semaines qui nous restaient jusqu'aux fêtes de fin d'années nous ont permis de prendre nos marques et d'organiser un petit goûter de Noël pour permettre aux parents de visiter les nouveaux locaux. Les mois à venir auront une importance capitale pour travailler la cohésion du groupe et de se pencher sur la détermination d'une ligne pédagogique propre à la tranche d'âge de ce secteur.

Zion GOLAN

Directeur pédagogique



accueil parent-enfant

fondation sombaille jeunesse – jeanne-antide

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT L'ACCUEIL PARENT(S)-ENFANT(S)

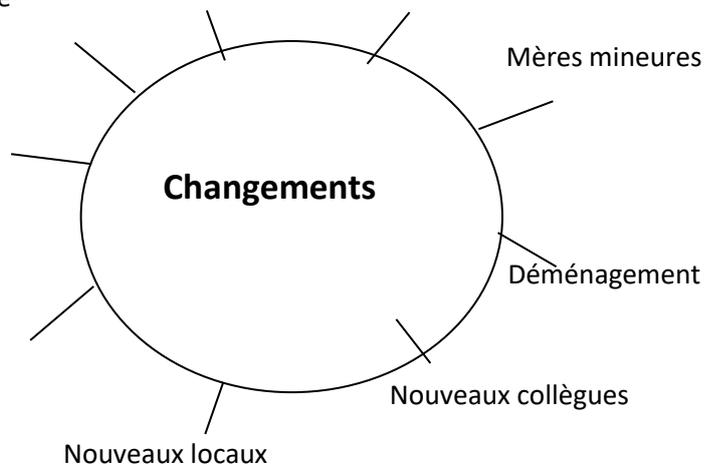
L'année 2019 à l'Accueil Parent(s)-Enfant(s) rime avec changements

Départ de la référente de guidance parentale Nouvel employeur

Départ de la collègue thérapeute

Durée de l'accompagnement plus long

AME devient APE



Questions suscitées



- Nouvelles directives cantonales
- Dead-line 2021
- Reprise de la structure par un autre organisme
- Maintien des postes d'intervenantes
- Guidance parentale

Espoir-projet d'avenir

- Maintien de l'APE
- Réponse à une demande sociale
- Remodelage du cahier des charges
- Augmentation de la capacité d'accueil
- Développement de la structure

Shahista KANANI et Emmanuelle CHAFFIN

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LES POINT RENCONTRE

Cette structure, installée à la Maison des Jeunes au 4^{ème} rue du Parc 67 a déménagé le 27 novembre 2019 à la Rue Jardinière 121 dans les anciens locaux de l'Accueil Mère – Enfant(s).

Le Point Rencontre est ouvert tous les mercredis et un week-end à quinzaine (vendredis et dimanches soir ainsi que la journée du samedi).

Cette structure est fréquentée par environ 15 familles pour les Point Rencontre et par 25 familles pour les Point Echange.

Le Point Rencontre permet au parent visiteur de voir son/ses enfant(s) durant une heure dans les locaux de la structure avec une présence plus ou moins appuyée de la part des intervenant/e/s. Le Point Echange permet le passage de/des enfant(s) entre leurs parents pour un droit de visite allant de 2h à un week-end entier.

Le Point Rencontre est doté de 106% de postes éducatifs répartis entre 5 intervenants et une responsable à 40%.

L'équipe a vécu beaucoup de mouvement durant cette année 2019. Hélène Bologna a donné sa démission au 1^{er} février 2019 et Emilie Bourquin a quitté ses fonctions au 31 octobre à la suite de son congé maternité.

Afin de retrouver une équipe au complet, Shahista Kanani a intégré l'équipe au 1^{er} avril et nous avons accueilli Emmanuelle Chaffin-Guillevic le 1^{er} octobre 2019.

Geneviève KUENZI-HAUSER

Responsable

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LA MAISON D'ENFANTS

HÉBERGEMENT ÉDUCATIF 4 À 16 ANS

Maison d'enfants, Sombaille 6 à La Chaux-de-Fonds :

L'année 2019 a été marquée par un changement conséquent à la Maison d'enfants. Suite à la fusion et à la réorganisation du secteur petite enfance (ex Fondation Jeanne-Antide), un nouveau groupe éducatif est venu s'installer dans cette grande maison déjà occupée par le groupe des Primaires et le groupe des Secondaires. Initialement envisagé à l'été, le déménagement s'est finalement concrétisé le 20 novembre 2019 après de nombreux mois de réflexion, de conceptualisation, de questionnements pédagogiques, de gestion RH et de travaux d'aménagement.

D'une capacité de huit places pour des enfants âgés de 4 à 6 ans, ce groupe est doté de 580% de postes éducatifs répartis entre dix éducateurs-trices. L'accueil de jeunes enfants sur un étage différent des deux autres groupes a de plus nécessité l'engagement de trois veilleuses pour l'équivalent de 1,55 EPT, afin de couvrir 365 veilles par année.

Le groupe des Primaires, d'une capacité de neuf places pour des enfants âgés de 6 à 11 ans et le groupe des Secondaires, d'une même capacité pour des enfants âgés de 12 à 16 ans complètent donc les prestations dorénavant offertes à la Maison d'enfants. Chacun de ces groupes est doté de 400% de postes éducatifs répartis entre six éducateurs-trices chez les petits et cinq chez les grands.

Deux intervenants familiaux pour un équivalent de 50% sont principalement rattachés à la Maison d'enfants. Ils prennent en charge l'accompagnement de la famille durant tout le processus de placement. Le souhait est de pouvoir généraliser cette prestation à l'ensemble des situations accueillies, afin de correspondre à notre concept pédago-thérapeutique.

Ces équipes ont été épaulées durant toute l'année 2019 par des stagiaires effectuant une formation en éducation sociale au sein d'une des HES romandes (FP1 et FP2). De plus, deux personnes effectuant leur Service civil se sont succédées durant l'année. Ces présences supplémentaires ont permis d'offrir de plus nombreux moments privilégiés en individuel aux enfants que nous accueillons.

La densification notoire de la Maison d'enfants amène évidemment à quelques adaptations, mais permet aussi de nouvelles synergies qu'il s'agira de renforcer et développer à l'avenir. Des supervisions d'équipe, ainsi que des sessions de formation à la Pédagogie du Lien Développementale (PLD) durant l'année ont permis aux professionnels d'être accompagnés et « nourris », afin de développer une certaine cohésion institutionnelle et une cohérence pédagogique.

- Groupe des 4-6 ans

La composition de ce groupe, initialement prévu pour des enfants en âge scolaire, a finalement été adaptée, afin de préserver au maximum les fratries et éviter des séparations. Huit enfants âgés de 3 à 6 ans sont donc arrivés dans leur nouveau lieu de vie, encadrés par des éducatrices et éducateurs qu'ils côtoyaient déjà au Foyer Jeanne-Antide.

Trois enfants ont débuté leur scolarité en 2019 et un autre a entamé sa 2^{ème} année au collège de la Charrière. Les trajets jusqu'à l'école se font à pied, en compagnie d'un adulte.

Selon leurs besoins respectifs, les enfants ont bénéficié d'une prise en charge spécifique dispensée par des partenaires externes : orthophonie, CNPea, psychomotricité, physiothérapie, etc.

- Groupe des Primaires

Le groupe des Primaires a accueilli neuf enfants durant les six premiers mois de l'année 2019. Durant l'été, une jeune fille est allée vivre chez son papa à Genève et un garçon a rejoint le groupe des Secondaires. Une jeune fille est arrivée depuis le groupe Petite enfance (ex Jeanne-Antide). Un jeune garçon de 6 ans est venu compléter l'effectif début novembre en provenance du groupe d'Accueil d'Urgences.

Tous les enfants ont débuté l'année scolaire 2019-2020 en formation régulière à l'école publique dans des classes entre la 3H et la 8H. Deux jeunes ont bénéficié du soutien des classes CRIC et OASIS afin de retrouver des repères et de la motivation face au travail scolaire.

Sept enfants ont suivi des activités extra-scolaires (foot, judo, gymnastique, théâtre, etc.). Ces diverses activités apportent à ces enfants socialisation, apprentissage des notions de respect, fair-play, mais aussi santé, confiance en soi et surtout beaucoup de plaisir. Des soirées contes animées par Mme Caroline Cortès et des activités intergénérationnelles en collaboration avec le Home de la Sombaille sont également des moments attendus et appréciés des enfants.

L'équipe éducative est composée de trois femmes et trois hommes, dont une personne en formation en cours d'emploi. Dans une belle complémentarité, chacun des membres de l'équipe s'engage dans un travail de collaboration avec nos différents partenaires (OPE, CNPea, Ecole, etc.).

- Groupe des Secondaires

L'effectif du groupe des Secondaires a passablement évolué en cours d'année 2019. Une jeune fille est retournée vivre chez ses parents en début d'année après un court séjour au sein de l'institution. À l'été, deux filles ont rejoint la Maison des Apprentis et une autre, déjà connue de la Fondation, a intégré le groupe. Un garçon du groupe des Primaires est également arrivé à l'été. Début novembre, une jeune fille est venue compléter l'effectif.

Une majorité des jeunes ont été scolarisés à l'école publique (classes TE et FR). Un jeune est en classe spéciale intégrée dépendant du Centre Pédagogique de Malvilliers, une jeune fille a rejoint la Préformation à la rentrée 2019-2020 et un autre jeune homme a été progressivement déscolarisé en cours d'année. Il a finalement été placé à la Fontanelle (VS) en décembre 2019.

Les situations personnelles et les difficultés des jeunes présents sur le groupe ont engendré une dynamique compliquée tout au long de l'année. La collaboration avec le CNPea a dans ce sens été précieuse, notamment pour diverses hospitalisations de jeunes à l'UHPA de Préfargier. Une intervenante extérieure a également été sollicitée pour venir animer un groupe de parole intitulé « Sortir Ensemble et se Respecter ».

L'équipe éducative a connu elle aussi quelques changements. Suite à un congé de longue durée, une éducatrice a quitté le groupe et rejoint un autre secteur de la Fondation. Sa remplaçante ayant trouvé un emploi fixe ailleurs, elle a été remplacée par une tierce personne qui a finalement été engagée à plus long terme dès le mois d'août. Un nouvel équilibre s'est progressivement mis en place au sein de cette équipe tout en valorisant la propre personnalité de chacun de ses membres.

Yvan HEGER

Directeur pédagogique

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LA MAISON D'APPRENTIS

HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF 15 À 22 ANS

Maison d'apprentis, rue du Banneret 2 à La Chaux-de-Fonds :

En 2019, la Maison d'apprentis (MAP) a accompagné 15 jeunes en internat. Durant une période de six mois le groupe était en surnuméraire.

Dans les faits marquants, il convient de rappeler que la fin 2018 ainsi que le début d'année civile n'a pas été de tout repos au sein de la MAP. La tentative de suicide d'une pensionnaire, en fin d'année précédente a laissé des traces qui ont mis du temps à se dissiper. L'équipe éducative a dû réapprendre à s'organiser, à se réassurer pour reprendre un rythme de travail « normal ». Tant chez les travailleurs sociaux que chez les jeunes, il a fallu passablement de temps pour que chacun/e y retrouve un apaisement. Cette expérience douloureuse a permis à l'équipe de se soutenir et malgré l'événement, de continuer à être convaincue des bienfaits de notre pédagogie institutionnelle.

Les arrivées et départs des jeunes ont été nombreux durant cette année. Ces mouvements peu habituels à l'ordinaire dans un groupe de vie stationnaire à moyen – long terme, reflètent les situations extrêmement précaires dans lesquelles peuvent parfois se trouver les jeunes que nous accueillons.

En effet, même si les projets individuels des jeunes sont construits le plus finement possible et constituent de fait une des clés évolutives de leur parcours, il n'est pas toujours aisé pour le/la jeune de trouver ses repères dans cette société en perpétuelle mutation.

Durant cette année, 3 jeunes ont dû quitter la MAP de manière précipitée. Leur séjour n'a duré que 3 à 4 mois tout au plus et ces changements soudains ont donné passablement de fil à retordre à l'équipe éducative. Les symptômes de leur mal être se sont manifestés par des fugues à répétition ainsi que des mises en danger multiples dans la consommation de drogues et de comportements sexuels à risque.

Même si l'accueil inconditionnel du jeune et de sa famille est omniprésent dans la manière de penser l'accompagnement, cela n'a pas suffi à apaiser l'état dans lequel ces jeunes ont fait leurs premiers pas dans l'espace de la MAP.

Comme déjà relevé à maintes reprises, la génération « Z » amène son lot de complexités, auquel s'additionnent trop souvent des polytraumatismes vécus par nos pensionnaires dès leur plus jeune âge.

Les décisions prises par l'Office de Protection de l'Enfant quant à leur placement, ne constituent pas des « erreurs de casting », mais sont à l'image de ces jeunes très difficiles à aider ! Une orientation dans des institutions plus fermées ou vers un soutien intensif par l'ambulatoire a été choisie pour les trois jeunes qui nous ont quitté précipitamment.

Cette année, nous avons accueilli à titre exceptionnel un jeune majeur dans un projet de vie créé sur mesure. Le canton du Jura est à l'origine de ce placement pénal avec pour objectif premier de permettre au jeune de se raccrocher aux codes de notre société.

Après 5 à 6 mois de travail intense avec l'équipe éducative et sa famille, le jeune homme a pu bénéficier d'une continuité de soutien éducatif en studio de suite. Cette expérience est très concluante et riche d'enseignements pour chacun/e. Nous remercions vivement le Tribunal pénal du Jura pour nous avoir permis d'accompagner ce jeune dans ce contexte extraordinaire et pour la confiance témoignée en rapport à notre pédagogie du lien développemental.

Dans les projets de vie « après MAP », deux autres départs prédéterminés sont venus ponctuer le quotidien du groupe. Il s'agit d'une jeune femme qui a rejoint le Foyer Feu-Vert après 3 ans de vie au sein du groupe ainsi que d'un jeune homme, qui a pu retourner en famille après 1 année et demi de suivi.

Après plusieurs hésitations, cette année la MAP a rempli avec sa vente d'agrumes. Elle a fondamentalement revu le concept de cette activité puisque les jeunes sont désormais impliqués davantage dans cette tâche.

Dans le contexte socio-économique actuel, nos ados ont besoin de se sentir exister et de fait impliqués dans la construction de projets pour y voir du sens. Il n'est par exemple plus possible de réserver un lieu de vacances sans les avoir impliqués concrètement. La curiosité et l'envie de découverte de ces « nouveaux » ados existent toujours mais se manifestent autrement.

Cette collaboration éducateur-jeune a pour but de co-crée des projets individuels et collectifs en vue d'organisation de camps, sorties exceptionnelles etc. Cette participation active à la réalisation du projet dans son ensemble leur donne du pouvoir, du plaisir dans la collaboration avec l'adulte et leur permet de développer de nouvelles compétences.

De manière générale, l'objectif visé par la Maison d'Apprentis reste inchangé ; l'équipe éducative doit tenir compte des particularités de cette tranche d'âge et les amener à développer leur autonomie. Pour cela, il s'agit de parvenir à être suffisamment contenant, tout en les rendant acteurs de leurs occupations professionnelles respectives.

En rapport à ce chemin d'autonomisation, il est important de relever que le concept « studio de suite » de la MAP est toujours bien prisé par nos futurs adultes.

Durant l'année 2019, 3 jeunes ont pu accéder au studio de suite, tandis que 3 autres, prêts à se prendre en charge sans notre appui, ont mis un terme à notre accompagnement.

Chaque projet est étudié spécifiquement et doit répondre à de nombreux critères. Le jeune est intégralement impliqué dans le processus et l'accès au studio de suite nécessite un investissement conséquent. Il n'est pas rare que de nombreuses demandes de location n'aboutissent pas et que le jeune doive s'y prendre à plusieurs reprises pour dénicher son futur lieu de vie.

Cette immersion concrète dans les logiques de la société leur permet de prendre conscience des enjeux et des réalités multiples qu'ils rencontreront à futur.

La tâche éducative est également de mise, puisqu'il s'agit d'un coaching rapproché dans un premier temps, puis, d'une distanciation éducative progressive lorsque toutes les conditions ont été atteintes pour que le jeune puisse à prochain terme, voler de ses propres ailes.

Emilien SCHALLER

Directeur pédagogique

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT L'ACCUEIL D'URGENCES

Accueil d'Urgences, rue des Jonquilles 1 à La Chaux-de-Fonds :

Cette année, l'Accueil d'Urgences a accompagné une vingtaine de mineurs âgés de 5 à 17 ans. En fonction de la disponibilité des places réservées par les professionnels du canton de Neuchâtel, nous avons pu accueillir deux enfants dits « hors canton » durant l'année.

Le premier semestre a été intense en terme de départs et d'arrivées. Le groupe affichait complet jusqu'à l'été et de nombreuses demandes d'accueil n'ont pas pu aboutir. La durée des placements a été très variable, allant de quelques jours à 6 mois.

Le deuxième semestre quant à lui a été plus calme et ce, jusqu'au vacances d'automne où les demandes de placement n'ont cessé d'affluer.

Ces vagues sont récurrentes et l'équipe éducative à l'habitude de gérer ces différentes périodes d'accalmie et d'intensité.

Au niveau du type de demandes, les placements d'urgence ont constitué 90% des places occupées. Bien qu'une observation que l'on pourrait nommer également « évaluation » soit de rigueur pour chaque situation, le placement dit « d'observation » est de moins en moins nécessaire et/ou réalisable. En effet, l'urgence et/ou les dépannages occupent l'espace d'accompagnement et dans de nombreuses situations, l'ambulatoire a déjà réalisé une observation.

En 2019, plus de 60% des enfants que nous avons accueillis ont bénéficié préalablement d'une prestation de type ambulatoire. La collaboration avec la Croix-Rouge et la Fondation Carrefour s'est intensifiée depuis les deux dernières années.

Il est significatif de relever que la collaboration entre l'ambulatoire et le stationnaire fonctionne bien. Quelques ajustements sont parfois nécessaires afin déterminer concrètement les rôles de chacun dans la construction de chaque projet. Cette perméabilité des différents partenaires apporte un plus dans l'accompagnement des familles et permet de répondre le plus finement possible à leurs besoins.

Après une année et demie d'expérimentation des locaux, quelques aménagements ont été souhaités pour gagner en efficacité. Pour des raisons d'agencement et de confidentialité, le bureau des éducateurs et celui de la direction ont été déplacés. Le bâtiment annexe est devenu le bureau de la direction pédagogique avec la conservation de l'espace réservé au colloque éducatif hebdomadaire et aux nombreux réseaux professionnels/familiaux. Le bureau des éducateurs se situe maintenant à l'entrée du bâtiment, ce qui permet à l'équipe éducative d'avoir un meilleur regard sur les arrivées et départs des jeunes. Ce dernier est relié à une petite salle de colloque multifonctions, qui permet entre autres de réaliser des entretiens individuels et d'accueillir les parents par un accès extérieur. Le salon a donc été revu et se trouve maintenant à côté de l'espace à vivre (cuisine, salle à manger). L'ancien bureau de M. Schaller qui se trouvait dans les combles est devenu un espace « Zen » où sont donnés ponctuellement des ateliers de relaxation, de méditation etc. Petits et grands sont preneurs de ces moments de partage en groupe.

Divers travaux de rénovations du bâtiment ont été menés tout au long de l'année. Une petite chambre pouvant accueillir un enfant a été finalisée et réalisée par l'équipe d'entretien des bâtiments au premier étage. La toiture, qui n'était plus totalement perméable, a été changée au deuxième semestre et des panneaux solaires ont été posés. Pouvoir produire de l'énergie verte est un gage de qualité et de respect de l'environnement dans le contexte actuel. L'année prochaine, la rénovation de la terrasse ainsi que la pose d'une porte-fenêtre donnant accès au jardin font parties des travaux annoncés.

Du point de vue de l'accompagnement éducatif, le groupe d'Accueil d'Urgences peut toujours compter sur les civilistes et stagiaires HES qui participent concrètement à l'accueil inconditionnel réservé à nos jeunes. Ce soutien adulte apporte un confort considérable et non-négligeable lorsqu'il s'agit d'accueillir des enfants et des jeunes adultes qui n'ont pas choisi d'être là.

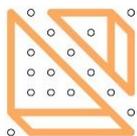
L'équipe éducative, l'intendance, les veilleurs et les intervenantes familiales n'ont pas changé, ce sont les mêmes intervenants et travailleurs sociaux qui accompagnent les enfants 24h/24, 365 jours par année. Les équipes de jour comme de nuit continuent de se former au travers de nos formations interne en Pédagogie du Lien Développementale.

Ces dernières années, il convient de nommer que les jeunes et enfants que nous accueillons présentent davantage de difficultés d'ordre psychiques. La collaboration avec le CNPEa et le CUP (Centre d'Urgences Psychiatriques) est encore plus présente qu'auparavant. Les enfants que nous accueillons sont de plus en plus marqué par leur scénario de vie et il n'est pas rare qu'ils aient subi de multiples traumatismes.

Lorsqu'un jeune arrive au sein du groupe, le temps est compté. Il faut agir vite et contacter le réseau dans son ensemble. Ainsi, l'école, l'OPE, l'OPA, l'APEA, le CNPEa, l'ambulatoire, les médecins et bien d'autres partenaires sont autant d'acteurs qu'il convient de remercier pour la bonne collaboration et pour tout le travail de mise en commun conséquent mais essentiel à la prise en charge de nos jeunes.

Emilien SCHALLER

Directeur pédagogique



prise en charge extérieure
de type b

fondation sambaïlle jeunesse-maison des jeunes

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LE CONCEPT DE PRISE EN CHARGE EXTERIEURE PCE-B

PCE

Les prises en charge extérieures (PCEb) sont des suivis à domicile faisant suite à un placement en internat. A l'origine de cette prestation, il s'agissait d'anticiper les retours à domicile et de diminuer d'autant la durée de séjour en résidentiel. Cette manière de faire offre la possibilité de réintégrer un jeune dans sa famille lorsque le contexte familial le permet, tout en maintenant un « filet de sécurité » temporaire et rassurant pour la famille et le jeune. Il s'agit d'un accompagnement socio-éducatif, sous la forme d'une prestation ambulatoire complémentaire. La PCE offre également la possibilité d'un retour « temporaire » en internat en cas de crise familiale. Ces éventuels retours en institution, liés à une impossibilité parentale, font partie du processus et ne remettent pas en cause, à priori, la place du jeune dans sa famille.

Chaque situation étant unique et le rythme de travail avec les familles étant lié à la nature de sa problématique, le nombre de PCEb reste fluctuant. L'intervention n'est en outre pas définie dans le temps mais l'adéquation de la mesure est évaluée régulièrement par les intervenants et le réseau.

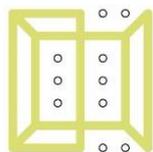
Ainsi, pour l'année 2019, 11 situations ont été suivies dans le cadre de ce type d'accompagnement. Quatre jeunes ont bénéficié de la mise en place d'une telle prestation et deux ont vu cet accompagnement cesser, pour cause de majorité pour le premier et de placement dans une autre institution pour le second. Les autres PCEb, débutées avant 2018, se sont poursuivies durant 2019.

De manière générale, ce sont les membres de l'équipe d'intervenants familiaux (IF) qui assurent les PCEb. Ayant été étroitement en contact avec les parents durant le placement, l'IF est le mieux placé pour effectuer ce suivi. Toutefois et en fonction des situations, il est possible qu'il soit secondé ou remplacé par un éducateur. L'intervenant utilise les progrès survenus pendant le placement en permettant à chaque membre de la famille d'appréhender les problèmes et d'utiliser les compétences et ressources mises en évidence auparavant. Dans certaines situations, la PCE permet également de passer le témoin, en douceur, à d'autres services spécialisés dans les prises en charge ambulatoires.

Les spécificités et complexités des situations que nous accompagnons actuellement en stationnaire, avec globalement de plus faibles perspectives de retour à court terme au domicile familial semblent engendrer une diminution des PCE d'année en année. Cependant, le travail spécifique des intervenants familiaux durant tout le placement d'un jeune est lui en constante augmentation. L'IF favorise et entretient des liens familiaux et des liens famille-institution suffisants pour que les parents se sentent partenaires et protagonistes de l'éducation de l'enfant même lorsqu'un retour de l'enfant n'est pas encore envisageable.

Yvan HEGER et Emilien SCHALLER

Directeurs pédagogiques



maison des jeunes

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LA MAISON DES JEUNES

2019 s'est présentée comme une année mouvementée, marquée par de nombreux événements et accompagnée de découvertes, de nouveautés et d'adaptations.

En effet, en ce début d'année, une nouvelle équipe éducative fraîchement composée a pris ses fonctions. Elle est constituée d'une directrice pédagogique, Anne-Sylvie Sauser, d'un responsable de maison, David Bassin et d'une éducatrice, Aude Mermoud.

C'est dans un contexte cantonal particulier où la pérennité de la maison est mise en péril que cette équipe a dû, tout en apprenant à se découvrir, mettre tout en œuvre pour continuer à faire vivre cette maison et veiller à son bon fonctionnement.

Suite à l'annonce des autorités quant à la restructuration de l'accompagnement des jeunes au niveau cantonal, c'est dans un esprit de résilience que l'équipe toute entière a décidé de réaménager et de rafraîchir l'ensemble de la Maison des Jeunes afin de démontrer sa détermination positive face à cette période de changements. En effet, les chambres des pensionnaires, les espaces communs ainsi que les bureaux des professionnels ont connu un réel rafraîchissement, ce qui a permis de donner un nouvel air frais à cette maison. La collaboration du secteur de formation et plus particulièrement des MSP – agents d'entretien technique a été fort appréciée dans le cadre de ces divers travaux.

Durant cette année, la Maison des Jeunes a accueilli Véronique Minary du secteur de formation de la Fondation. Cette professionnelle, MSP – enseignante, accompagne des jeunes dans le cadre de formations INSOS, et offre aussi des prestations de Job coaching.

En fin d'année et suite à la récente fusion de la Fondation Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes avec la Fondation Jeanne-Antide, la Maison des Jeunes a accueilli l'un des groupes éducatifs du Secteur Petite Enfance ainsi que l'Accueil Parent(s)- Enfant(s).

Au titre des nouveautés, un espace « colocation » a été créé. Il accueille des jeunes filles et jeunes femmes qui bénéficient de chambres individuelles avec une cuisine et un salon communs. Cet espace leur offre la possibilité d'intégrer un lieu d'apprentissage de l'autonomie avant une installation en appartement.

Nous avons également engagé un partenariat avec l'Hôpital neuchâtelois (HNE) en accueillant ponctuellement des stagiaires HES en formation pratique dans les hôpitaux de la région et figurons comme ressource d'hébergement pour les professionnels du monde hospitalier.

Pour rappel, la Maison des Jeunes accueille et accompagne des jeunes âgés de 15 à 25 ans qui suivent des études ou une formation professionnelle ou encore qui font leurs premiers pas dans la vie active.

Avec une capacité d'accueil de 33 pensionnaires dont 25 places financées par le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), la maison héberge des jeunes gens domiciliés trop loin du domicile familial pour pouvoir poursuivre une formation dans la région, des jeunes ayant besoin d'avoir un espace à eux pour mener à bien leur formation ou des requérants d'asiles, mineurs, arrivés seuls en Suisse. Nos principaux mandants sont l'Office de protection de l'enfant, l'Office de l'action sociale, les parents ou parfois les jeunes eux-mêmes.

Le défi consiste à ce que la composition de l'effectif des pensionnaires permette voire favorise l'apprentissage et la régulation par les pairs dans un subtil équilibre entre les majeurs et les mineurs, entre les filles et les garçons, entre les diverses nationalités et cultures, etc... (éducation par les pairs).

Le rôle des éducateurs se caractérise par un soutien éducatif souple et léger où la bienveillance, la confiance, l'accueil inconditionnel ainsi que la patience représentent les outils de base du travail avec les jeunes.

Durant le week-end et les périodes de vacances scolaires, des éducateurs dits « de week-end » assurent une présence attentive auprès des pensionnaires, sans tenir de rôle de suivi de ceux-ci. L'éducatrice et le responsable de maison assument quant à eux, outre une présence au quotidien en semaine, la mission du suivi global des jeunes, en collaboration avec le réseau de partenaires.

Le soutien des éducateurs, qui œuvrent toujours en solo, est conforté voire complété par la présence d'autres adultes bienveillants qui ont pour mission principale de gérer le caractère hôtelier du lieu (équipe de cuisine, personnel d'entretien, veilleurs).

Aude MERMOUD

David BASSIN

Éducatrice

Responsable de maison

RAPPORT PEDAGOGIQUE CONCERNANT LE SECTEUR DE FORMATION

Fin 2018, Claude Butscher, directeur général de la Fondation et directeur pédagogique de la Maison des jeunes, de la Préformation et du Job-coaching part en retraite anticipée. Il est remplacé par Anne-Sylvie Sauser en tant que directrice générale et directrice pédagogique de la Maison des jeunes. Le Conseil de fondation décide alors de créer un nouveau poste de direction pédagogique afin de permettre le développement des formations au sein de la Fondation. C'est en février 2019, que naît le secteur de formation avec comme directrice pédagogique, Peggy Pagni.

Le secteur de formation regroupe la Préformation, le Job-coaching, le Jardin/Brocante, le Café des jardins et collabore étroitement avec les services généraux de la Fondation (Intendance, service technique, cuisine) qui depuis cette année sont très impliqués dans la prise en charge de jeunes en formation pratique INSOS.

PREFORMATION

Préformation, Sombaille 8 à la Chaux-de-Fonds

L'année 2019 a vu quelques changements au sein de l'équipe de la Préformation. En juin, Manesh Robert a terminé avec succès sa formation de maître socio-professionnel, ce qui a amené Julien Fontaine, son remplaçant à quitter cette équipe. Noémie Van de Poel a baissé son taux de travail à 75% quant à Lucas Petermann, il a aussi désiré retrouver son 80%. Ces changements de taux de travail, nous ont amené à une réflexion de fond quant au terrain d'apprentissage que nous pourrions proposer aux jeunes en Préformation. Le choix s'est fixé sur le développement de nouvelles compétences dans le domaine du bois, ce qui a permis l'engagement à 30% en août 2019 d'Arnaud Maule, menuisier et luthier de formation, qui anime dès lors l'atelier bois.

Sur les onze jeunes que nous avons accueilli d'août 2018 à juin 2019, un a trouvé une place d'apprentissage en tant qu'employé de cuisine, un a débuté une mesure de formation d'opérateur en horlogerie dans un centre OAI, un a débuté une mesure de formation d'employé d'exploitation au sein de la Fondation, quatre jeunes ont quitté la Préformation en court d'année, soit de leur plein gré, soit par décision de l'assurance invalidité car les jeunes ne remplissaient pas les prérequis en terme de taux de présence, deux élèves ont engagé une deuxième année de Préformation et deux ont bénéficié d'un suivi en job-coaching en soutien à une démarche de SEMO.

En août, nous avons accueilli cinq jeunes en mesure d'orientation OAI, dont un pour une mesure de réinsertion, six nouveaux élèves et deux pour une seconde année de Préformation.

INTEGRATION PROFESSIONNELLE

Job-coaching, Sombaille 8 à la Chaux-de-Fonds

A début juin, Peggy Pagni a été remplacée au poste de job-coach par Véronique Minary, engagée à 50%. Dès lors, le coaching a pris ses quartiers à la Maison des jeunes, rue du Parc 67-69.

Durant 2019, dix jeunes ont été suivi en coaching dont trois en lien avec des mesures de formation de l'assurance invalidité. Deux autres, arrivés au terme de leur première année de Préformation et ne voyant pas le sens à une deuxième année, ont été pris en charge par le job-coaching dans le but de les soutenir dans d'autres démarches, tel que le SEMO par exemple.

Les coachés se formaient dans les métiers de : cuisinier, employé en intendance, agent d'exploitation, employé d'exploitation.

Cours INSOS, Parc 67/69 à la Chaux-de-Fonds

Début mars, Peggy Pagni a été remplacée au poste de MSP-enseignante INSOS par Francisco Arcis, engagé à 50%, ceci jusqu'à fin juillet 2019. M. Arcis ayant fait le choix de rejoindre un autre employeur, son remplacement a été confié à Véronique Minary dès la rentrée scolaire et ceci jusqu'à fin 2019.

Lors de cette année, six jeunes en formation pratique au sein de la Fondation ont suivi les cours théoriques ainsi que les activités sportives.

Trois en tant que praticiens en restauration au Café des jardins, un en tant que praticien en cuisine à la Maison des jeunes et un en tant que praticien en horticulture au Jardin.

Café des jardins, Sombaille 8 à la Chaux-de-Fonds

L'équipe du Café a été remodelée début août, elle est composée de Marc Sanchez, MSP cuisinier, responsable du Café des jardins, engagé à 100%, Michèle Wüthrich, MSP spécialiste en restauration engagée à 30%, Mickaël Delaplanche, MSP spécialiste en restauration engagé à 30%, Ariane Engelbrecht, MSP en cuisine engagée à 30% sur les week-end et Naetia Meyer, MSP pâtissière, engagée à 30%. Cette nouvelle organisation, nous a permis d'ouvrir le Café six jours sur sept, du mardi au dimanche, offrant ainsi une plus large possibilité d'accueil de jeunes en formation dans ce domaine.

Sur l'année quatre jeunes ont été en formation pratique de praticien en restauration ainsi que deux jeunes en formation d'employé en intendance pour la partie service de leur formation, ceci un jour par semaine.

Le Café propose chaque jour un plat du jour différents, réalisé avec des produits frais, de saison et dans toute la mesure du possible agrémenté avec les légumes du jardin de la Fondation. Les jeunes en formation et notre pâtissière confectionnent les douceurs servies au Café.

Jardins/Brocante, Sombaille 8 à la Chaux-de-Fonds

Cette année, le jardin s'est vu implémenté d'un tunnel de plantation, ce qui permet à l'équipe du jardin de produire ses plantons dans de bonnes conditions au début du printemps et par la suite de permettre la croissance de légumes qui nécessitent beaucoup de chaleur tels que les tomates, poivrons, aubergines, etc.

2019 a été l'année du concombre ! La production était telle qu'il a été difficile de tout écouler à l'interne, ce qui nous a amené à collaborer avec des petits commerçants de la région en les fournissant pour agrémenter leur étal.

Concernant la Brocante, un grand tri de notre grange a été fait par Céline Corradetti et son apprenant. Le projet de vente en ligne a été mis en place et a très bien démarré. Plusieurs personnes nous ont fait don d'objets et de meubles pour la vente. Gentiment, la Brocante se fait sa clientèle.

Céline Corradetti a débuté en août 2019 la formation de MSP à l'ARPIH, son remplacement est assuré par Julien Fontaine. Actuellement, l'atelier Jardin/Brocante accueille un jeune en formation, il serait très bienvenu d'en former un autre.

Secteur de formation et services généraux, tous les sites de la Fondation à la Chaux-de-Fonds

En 2019, Tassadit Amazouz, gestionnaire en intendance-responsable de l'intendance de la Fondation a accueilli dès août un nouvel apprenti d'employé en intendance AFP pour une mesure de formation soutenue par l'assurance invalidité.

Frédéric Brissat, MSP-agent d'entretien technique a accueilli en août un nouvel apprenti employé d'exploitation AFP pour une mesure de formation soutenue par l'assurance invalidité.

Son homologue, Mathieu Dauzats qui a rejoint l'équipe du service technique début mars a accueilli en août une praticienne en conciergerie pour une mesure de formation INSOS soutenue par l'assurance invalidité.

François Dauvergne, chef de cuisine de la Fondation a accueilli en janvier 2019 un praticien en cuisine pour une mesure de formation INSOS soutenue par l'assurance invalidité, et en août un apprenti cuisinier CFC également soutenu par l'assurance invalidité.

Le secteur s'étant passablement modifier depuis le début 2019, ceci a demandé à revisiter l'accompagnement prodigué par les MSP ce qui a amené à la création d'une nouvelle équipe, celle des formateurs INSOS, qui regroupe pour la formation pratique Céline Corradetti, Tassadit Amazouz, François Dauvergne, Mathieu Dauzats, Frédéric Brissat, Marc Sanchez et pour la théorie, Véronique Minary.

Peggy PAGNI

Directrice pédagogique



fondation sombaille jeunesse
jeanne-antide

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE LA FONDATION

Depuis de nombreuses années, notre fondation, sensible à la cause environnementale, a œuvré afin de rendre nos actions et bâtiments plus respectueux de l'environnement. Au fil des années, nous avons progressivement remplacé toutes les fenêtres de nos maisons et équipé nos radiateurs de vannes thermostatiques. Les effets ont été bénéfiques puisque ces mesures ont permis d'économiser jusqu'à 20% d'énergie.

Fin 2013, nous avons remplacé le dispositif de chauffage vieillissant utilisant des énergies fossiles concernant les bâtiments de la Maison d'enfants et de la Préformation par l'installation d'une centrale de chauffage à distance fonctionnant avec des copeaux de bois déchiquetés provenant de la région.

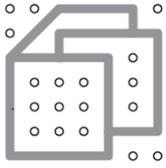
Au catalogue des mesures spectaculaires, nous pouvons aussi signaler l'installation de deux centrales photovoltaïques d'une surface globale d'environ 500 m² permettant l'autonomie électrique totale de la Maison d'enfants, de la Préformation ainsi que de l'immeuble locatif sis Sombaille 7.

Ce fut l'occasion, dans le tournus usuel des véhicules de la Fondation, d'acquérir deux voitures entièrement électriques dédiées au transport des enfants et autres trajets en ville ou à proximité de la Chaux-de-Fonds, autonomie oblige.

Fort de cette expérience, nous avons profité, courant 2019, de la rénovation de la toiture de notre bâtiment à Jonquilles abritant l'Accueil d'Urgences pour installer des panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 50 m².

Les efforts à consentir restent nombreux et nous demeurons attentifs, lors de travaux immobiliers, à toujours intégrer l'aspect environnemental dans nos réflexions préalables.

Au niveau de l'alimentation, nous nous fournissons dans la mesure du possible auprès de producteurs régionaux avec un accent mis sur les produits de saison. Nous continuons nos efforts afin de modifier les mentalités car, instaurer un jour de semaine sans viande n'est par exemple pas toujours compris par certains de nos résidents. Un accompagnement est nécessaire mais nous sommes persuadés que, sans devenir « jusqu'au-boutistes », nous pouvons faire mieux et infléchir certaines habitudes, dans la durée.



fondation sombaille jeunesse
jeanne-antide

RAPPORT FINANCIER 2019

CONTEXTE

Après plusieurs contrats de prestations établis pour des durées de 2 ans, la Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne-Antide, ci-après la Fondation, a conclu un nouveau contrat de prestations avec l'Etat de Neuchâtel, ci-après l'Etat, portant sur une durée de 4 ans, soit de 2019 à 2022 et incorporant déjà les effets de la feuille de route décrite ci-dessous.

Le contrat de prestations permet une gestion des affaires de la Fondation souple, responsable et efficace. En contrepartie, la Fondation doit assumer les risques, notamment financiers, qu'une telle gestion implique, comme par exemple les coûts des absences maladie non couvertes par les assurances et les fluctuations des intérêts bancaires.

Le 15 janvier 2018, le SPAJ a présenté aux institutions concernées une feuille de route en matière de protection de la jeunesse. L'Etat a en effet décidé de redimensionner les prestations de type « internat » au profit du développement de prestations alternatives, principalement ambulatoires. En conséquence de quoi, l'Etat a décidé, entre autres mesures, de ne plus financer 25 places pour les jeunes gens de 16-18 ans à la Maison des Jeunes et à la Maison d'Apprentis, touchant ainsi de plein fouet la Fondation qui doit trouver des solutions pour répondre à cette nouvelle donne à l'échéance du 1^{er} juillet 2021.

La Fondation Jeanne-Antide, à La Chaux-de-Fonds, laquelle avait pour but d'assurer la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans issus de familles en difficulté et de donner à ces enfants soins et éducation ainsi que, sur demande des autorités compétentes, d'accomplir d'autres missions liées à la petite enfance, notamment l'Accueil de Mères avec leur(s) Enfant(s) (AME) et les prestations « Points Rencontre » et « Point Echange » (PR et PE), a été également touchée de manière très importante par les décisions prises par l'Etat. Elle a vu le nombre de places d'accueil que l'Etat était prêt à financer réduit de 24 à 8 places. Cette diminution drastique des places d'accueil a mis en péril l'existence même de cette fondation qui, pour ne pas sombrer corps et biens, s'est approchée de la Fondation Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes.

Au vu des conséquences drastiques des décisions prises par l'Etat dans le secteur de la petite enfance, les deux fondations ont pris la décision de fusionner, la Fondation Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes absorbant la Fondation Jeanne-Antide avec effet au 30 juin 2018, entraînant ainsi la dissolution et la liquidation de cette dernière et donnant naissance à la Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne-Antide. Dans le cadre du processus de fusion, les fondations ont établi le bouclage de leur comptabilité respective de manière séparée jusqu'au 31 décembre 2018, le présent rapport financier faisant état, pour la première fois, de comptes consolidés regroupant l'ensemble des activités des deux fondations.

La Fondation a entrepris durant l'exercice 2019 d'importantes mutations en lien avec la fusion tant au niveau organisationnel que comptable et juridique. De nombreux actes sont désormais rédigés au nom de la Fondation :

- Contrats de travail des collaborateurs et apprentis
- Contrats d'assurance et de maintenance
- Baux tant en qualité de locataire ou propriétaire
- Inscription auprès de différents organismes bancaires
- Inscription auprès du registre du commerce
- Nouvelles répartitions de la comptabilité analytique
- Etc...

La Fondation a entrepris durant l'exercice 2019 plusieurs aménagements immobiliers afin de pouvoir accueillir les enfants âgés de 4 à 6 ans au sein de la Maison d'Enfants à Sombaille 6 et les plus petits âgés de 0 à 3 ans au sein de la Maison des Jeunes à la rue du Parc 67-69.

Nous restons particulièrement attentifs à la situation de la prévoyance professionnelle tant au niveau national qu'au niveau de notre caisse de pension, prévoyance.ne. Après maintenant 2 actions de recapitalisation entreprises en 2014 et 2019, les efforts à entreprendre à l'avenir pour améliorer le taux de couverture demeurent considérables. Le passage du régime de la primauté des prestations à celui de la primauté des cotisations devrait influencer notablement la situation.

Raymond PERRET

Directeur administratif et financier

JOURNÉES DE PRÉSENCES

La notion de journées de présences est un élément prépondérant du contrat de prestations. Dans le contrat conclu pour la période 2019-2022, la base du nombre de journées est déterminée selon l'offre décrite dans le concept de la Fondation avec un taux d'occupation théorique à 100%.

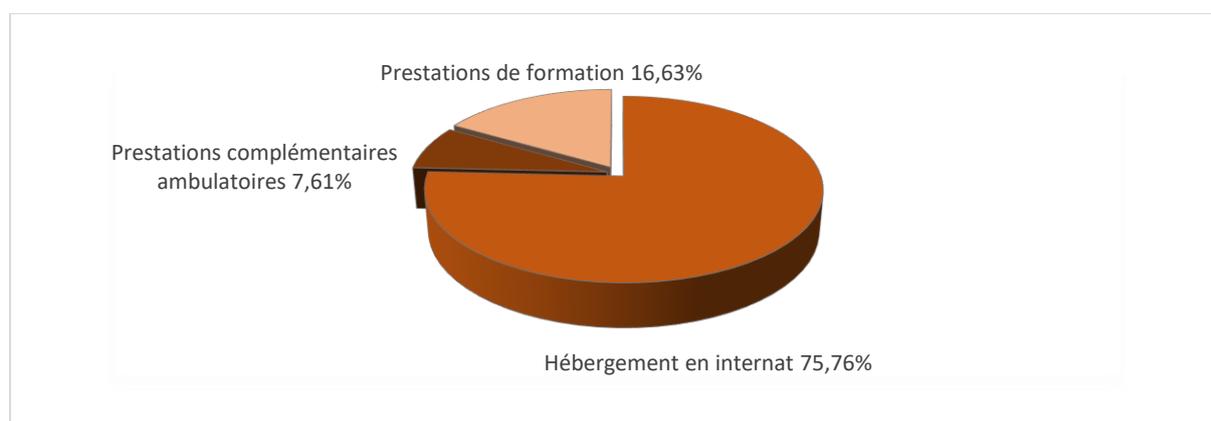
Durant l'année 2019, nous avons accueilli :

Prestations			journées civiles ou scolaires, interventions réalisées 2019
28 situations d'enfants en hébergement éducatif de 0 à 6 ans (petite enfance)	représentant un total de journées civiles de		7799
22 situations d'enfants en hébergement éducatif de 6 à 16 ans (Maison d'Enfants)	représentant un total de journées civiles de		6362
18 situations de jeunes gens en hébergement éducatif de 16 à 18 ans (Maison d'Apprentis)	représentant un total de journées civiles de		2982
26 situations d'enfants et jeunes gens en accueillis en urgence (Accueil d'urgence)	représentant un total de journées civiles de		2251
19 situations de jeunes gens en accompagnement éducatif souple (Maison des Jeunes)	représentant un total de journées civiles de		2957
9 situations de jeunes gens requérant d'asile mineurs ou jeunes adultes (Maison des Jeunes)	représentant un total de journées civiles de		2351
9 situations de jeunes adultes accueillis dans notre concept hôtelier+ (Maison des Jeunes)	représentant un total de journées civiles de		1954
8 situations de jeunes gens en hébergement décentralisé (Studios de suite)	représentant un total de journées civiles de		1612
11 situations d'enfants ou jeunes gens en prise en charge extérieure (PCE-B)	représentant un total de journées civiles de		1860
14 situations de jeunes gens en Préformation (Secteur de formation)	représentant un total de journées scolaires de		1818
9 situations de jeunes gens en accompagnement professionnelle (Job-coaching-Secteur de formation)	représentant un total de journées scolaires de		1697
7 situations de mamans avec leurs enfants en accueil Parent-Enfant	représentant un total de journées civiles de		1892
66 situations familiales nécessitant les prestations Point Rencontre et Echanges	représentant un total d'interventions de		1146
Total des prestations reconnues par le contrat de prestations			36681
14 situations de jeunes adultes accueillis auprès de notre concept hôtelier (Maison des Jeunes) (hors contrat de prestations)	représentant un total de journées civiles de		2542
16 situations de jeunes gens bénéficiant de prestations OAI (Secteur de formation) (hors contrat de prestations)	représentant un total de journées civiles de		3662
Total des prestations autres			6204
Total général des prestations fournies 2019			42885

Les prestations non reconnues dans le cadre du contrat de prestations correspondent à :

- l'offre hôtelière de la Maison des Jeunes qui doit être autofinancée.
- les prestations reconnues et couvertes par l'Office de l'Assurance-Invalidité (OAI), validées par une convention tarifaire pour la réalisation de prestations relevant de l'assurance-invalidité.

Type de prestations (% selon les journées civiles)



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

	31.12.2019	31.12.2018
ACTIF		
Caisses et avoirs bancaires	639 226,17	1 383 225,82
Débiteurs	338 258,05	317 620,53
Autres débiteurs	250,40	987 036,92
Actifs transitoires	52 847,25	48 408,85
Solde du contrat de prestations SJ 18 - à recevoir Etat Neuchâtel	0,00	15 982,09
Factures hors-canton à encaisser	0,00	673,55
Solde du déficit JA 2018 - à recevoir Etat Neuchâtel	0,00	338 544,32
Stocks	0,00	16 726,40
Actif circulant	1 030 581,87	3 108 218,48
Informatique	7 152,10	13 941,86
Mobilier	309 900,90	344 821,60
Véhicules	27 511,80	48 282,15
Immeubles	5 786 030,76	5 932 393,05
Immeubles et matériel	6 130 595,56	6 339 438,66
Dépôts de garantie	15 540,90	7 775,65
Immobilisations financières	15 540,90	7 775,65
Actif immobilisé	6 146 136,46	6 347 214,31
TOTAL DE L'ACTIF	7 176 718,33	9 455 432,79
PASSIF		
Créanciers	203 444,20	191 745,65
Autres créanciers	29 640,62	0,00
Autres dettes	4 277,50	4 771,85
Solde du contrat de prestations - à restituer à l'Etat	48 184,04	0,00
Passifs transitoires	72 712,69	91 878,92
Dettes financières à court terme	150 000,00	1 033 420,97
Factures hors-canton années antérieures à restituer	26 390,63	1 001,29
Capitaux étrangers à court terme	534 649,68	1 322 818,68
Dettes hypothécaires	3 187 200,00	3 296 000,00
Autres emprunts	175 835,15	1 160 584,40
Provision Caisse de pension apport complémentaire 2019	0,00	281 623,00
Provision Caisse de pension mesures compensatoires 2019	0,00	265 000,00
Provision futurs efforts recapitalisation Caisse de pension	134 197,15	133 874,15
Provision formation continue PLD	40 000,00	40 000,00
Provision risques maladie et autres effets salariaux	100 000,00	100 000,00
Provision investissements immobiliers	80 000,00	80 000,00
Capitaux étrangers à long terme	3 717 232,30	5 357 081,55
Fonds de fluctuation de recettes OAI	330 115,97	314 465,37
Réserves non affectées	58 734,55	88 115,77
Fonds de fluctuation contrat de prestations Etat Neuchâtel	188 575,04	46 803,08
Dons Jeanne-Antide et dons Sombaille 2016-2019	335 046,86	313 784,41
Capital Jeanne-Antide	300 000,00	300 000,00
Capital Sombaille et Palabrier	1 712 363,93	1 712 363,93
Capitaux propres	2 924 836,35	2 775 532,56
TOTAL DU PASSIF	7 176 718,33	9 455 432,79

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
31 Salaires personnel éducatif	4 872 978,60	4 727 459,85	4 676 681,78
33 Salaires direction et administration	970 489,95	965 831,40	1 047 401,80
34 Salaires économat et service de maison	881 147,90	840 042,30	825 636,72
35 Salaires service technique	97 920,20	81 172,65	95 630,35
37 Charges sociales	1 643 156,80	1 696 950,00	1 721 682,20
38 Autres charges de personnel	72 317,45	69 340,00	67 511,84
39 Honoraires pour prestations de tiers	155 036,66	190 500,00	139 660,38
3 Charges de personnel	8 693 047,56	8 571 296,20	8 574 205,07
40 Matériel médical d'exploitation	20 384,24	18 500,00	14 508,55
41 Produits alimentaires et boissons	459 803,90	388 700,00	415 564,40
42 Ménage	42 210,45	47 700,00	46 026,00
43 Entretien et répartition des immobilisations	441 700,76	438 575,00	383 763,11
44 Charges d'investissement	281 054,28	378 506,85	386 382,32
45 Energie et eau	171 606,55	173 500,00	141 634,95
46 Ecole, formation et loisirs	63 041,45	61 345,00	56 670,90
47 Bureau et administration	193 675,94	191 560,00	224 044,77
49 Autres charges d'exploitation	65 774,65	61 575,00	58 957,20
4 Autres charges d'exploitation	1 739 252,22	1 759 961,85	1 727 552,20
62 Revenus découlant d'autres prestations	-535 996,10	-434 640,00	-427 418,52
63 Revenus provenant de prestations de service	-29 412,40	0,00	-14 059,81
65 Revenu provenant d'autres prestations de service	-65 233,40	-98 492,40	-74 697,69
66 Revenus des loyers et intérêts du capital	-43 578,31	-47 560,00	-50 330,17
67 Revenus d'exploitations annexes	-96 415,79	-25 800,00	-43 551,48
68 Revenus provenant de prestations au personnel	-162 091,47	-149 617,00	-197 743,13
69 Contributions à l'exploitation et dons	-8 983,65	-2 600,00	-9 964,70
6 Produits d'exploitation	-941 711,12	-758 709,40	-817 765,50
Résultat d'exploitation	9 490 588,66	9 572 548,65	9 483 991,77
Engagement de l'Etat - Contrat de prestations	9 618 630,00	9 618 630,00	6 296 910,00
Couverture du déficit - Jeanne-Antide			3 232 803,87
RESULTAT	-128 041,34	-46 081,35	-45 722,10

La contre-prestation financière du contrat de prestations reconnue et validée par l'Etat pour 2019 se montait à **CHF 9'618'630.00**

Pour l'exercice 2019, le résultat d'exploitation présente un excédent de charges de **CHF 9'490'588.70** faisant apparaître un solde positif consolidé de **CHF 128'041.34**. Ce montant est scindé en trois secteurs distincts, à savoir un bénéfice de CHF 141'771.96 pour les activités liées au contrat de prestations, un bénéfice de CHF 15'650.60 pour le secteur OAI et un déficit de CHF 29'381.22 concernant les activités autofinancées par la Fondation.

	Financement Etat Comptes 2019	Financement OAI Comptes 2019	Auto – financement Secteur hôtelier Maison des Jeunes
Charges de personnel	8'152'644.92	472'617.49	67'785.15
Autres charges d'exploitation	1'606'031.60	89'578.79	43'641.83
Recettes d'exploitation	-281'818.48	-577'846.88	-82'045.76
Résultat brut	9'476'858.04	-15'650.60	29'381.22
Engagement de l'Etat-contrat de prestations	9'618'630.00		
Résultat net	-141'771.96	-15'650.60	29'381.22

Avec un résultat consolidé approchant les 98,7% du budget, l'objectif financier durant cette première année de fonctionnement après fusion est atteint et correspond aux attentes fixées en début d'exercice

DONS

- Dons Famille Imesch
- Succession C. Schweizer
- Succession Houlmann
- Don Corbak Festival
- Don famille Obrist
- Don famille Beuret
- Don SHG sertissage haut de gamme
- Don Clinique Montbrillant par M. Delaplanche
- HASBRO, éditeur de jeux, qui dans le cadre de sa manifestation annuelle Global Day Of Joy, a ravi les enfants et jeunes en alimentant richement la ludothèque de la Fondation

...ainsi que les nombreuses personnes qui nous apportent, tout au long de l'année des dons en nature et offrent diverses activités à nos bénéficiaires.

MERCI pour votre générosité et votre soutien !



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T +41 (0)32 722 19 19
F +41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide, La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL - YVERDON-LES-BAINS - LA CHAUX-DE-FONDS - GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève

EXPERT
SUISSE
SWISCO.ch



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 2 juin 2020
SCH/sco

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA

David Marchand
expert-réviseur agréé

Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève

